

## Une plainte du maire de Glomel contre Jean Kergrist

Fin juin 2011, Mr Gérard Corveller, maire de Glomel (22), portait plainte pour diffamation contre Jean Kergrist, artiste et écrivain vivant à Glomel. Les parties en présence ont été auditionnées en gendarmerie. Le Procureur de la République n'a pas encore statué sur les suites à donner à cette plainte.

### Les faits

Le samedi 25 juin, l'association BAGNE (Breizh Association Glomel Nature Environnement) organisait une manifestation pour protester contre l'enlèvement des panneaux d'interdiction aux poids lourds par le maire de Glomel sur la voie communale menant à un élevage industriel, en extension à cinq mètres du site de la Grande Tranchée de Glomel, point culminant du canal de Nantes à Brest. Depuis deux ans, cette association, qui s'est donné pour but de valoriser ce site historique exceptionnel, s'oppose à un projet (72.000 poudeuses en batterie) qu'elle estime néfaste pour la santé et l'environnement.

Jean Kergrist invitait, par courriel, plusieurs de ses correspondants à participer à cette manifestation. Ce courriel a été mis en ligne, en date du mercredi 22 juin, sur le site de l'Agence Bretagne Presse. C'est un passage de ce texte qui a déplu au maire de Glomel.

### Le passage incriminé :

*« Non content de vouloir nous nourrir aux oeufs en batterie dopés à l'aliment Glon, cette usine se propose de polluer l'air ambiant (525.000 mètre cube/heure de dégagement de saloperies diverses, dont le fameux gaz sulfuré), et voilà que maintenant, avec la complicité du maire de Glomel (qui dirige une entreprise de ramassage de poulets), cet exploitant-exploiteur veut s'arroger le privilège des voies communales. »*

**Les deux mots faisant l'objet de la plainte du maire : « exploitant-exploiteur »** (qui d'ailleurs ne s'adressait pas au maire mais au producteur d'œufs en batterie) **et « avec la complicité ».**

### Le commentaire de Jean Kergrist :

Le terme *exploitant-exploiteur* visait, bien entendu, le porteur du projet, à qui le maire a accordé le permis de construire en date du 24 décembre 2009 (joli cadeau de Noël !) en le domiciliant magiquement à Glomel, alors qu'il habite une autre commune, et en laissant en blanc, dans la rubrique du permis de construire prévu à cet effet, la description de l'accès au site. Le terme « *avec la complicité* » visait donc cette connivence en écritures, aggravée par un enlèvement, sans arrêté municipal, ni sans travaux préalables, des panneaux d'interdiction aux poids lourds sur la voie communale menant à l'élevage. Les faits avancés dans mon courriel n'étaient nullement mensongers. L'objet de notre manifestation était, justement, de les révéler au public. Les copies de ce permis de construire litigieux ainsi qu'un constat d'huissier concernant l'enlèvement des panneaux sont à disposition de la justice et de la presse.

Les deux termes incriminés visaient aussi, par-delà cet exploitant et le maire, les aliments Glon-Sanders, à l'origine de ce dossier d'extension, ainsi que de beaucoup d'autres, dont la maternité porcine collective de Trébrivan. Cette société qui, pour les besoins de sa com, se revêt des oripeaux « produit en Bretagne » (Mr Glon est le principal « penseur » de l'Institut

de Locarn <sup>1</sup>), appartient, en fait, au groupe céréalier Sofiprotéol, présidé par Mr Xavier Belin, actuel président de la FNSEA, exploitant d'une ferme céréalières de 500 ha dans le Loiret. Mr Belin est également Président de l'Alliance Européenne des oléoprotéagineux et membre du Conseil de prospective européenne et internationale pour l'agriculture et l'alimentation.

Cette plainte atteste de la violence d'un modèle agricole productiviste, porté par de puissants lobbies. Ce « modèle » breton (60% des porcs, 40% des poulets, 30% des bovins sur seulement 7% du territoire national) se trouve aujourd'hui acculé à la défensive, suite à sa faillite économique et aux dégâts environnementaux qu'il provoque. Non contents de polluer nos plages, nos sols, notre air, notre eau et nos vies, les promoteurs actifs de cette fuite en avant voudraient désormais instrumentaliser la justice pour faire taire les citoyens qui les gênent.

En choisissant de m'attaquer personnellement, plutôt que l'association BAGNE, qui organisait cette manifestation de remise en place du panneau d'interdiction aux poids lourds, le maire de Glomel, maillon de la chaîne avicole industrielle, pensait sans doute m'intimider avant la manif, selon le vieil adage « diviser pour régner ».

Cette tentative d'intimidation est plutôt mal venue. Elle ne peut que m'encourager à persévérer dans ce chemin de dignité que je me suis depuis très longtemps choisi.

Glomel ne se trouve ni en Arabie Saoudite, ni en Chine. Dans une société démocratique, si les citoyens ont le privilège d'élire leurs dirigeants, ils ont aussi le droit et le devoir de les critiquer. Comme citoyen, clown, artiste, écrivain, cinéaste <sup>2</sup>, je ne m'en suis jamais privé, même si cette plainte en diffamation constitue pour moi, à 71 ans, une grande première.

Je pourrais à mon tour alimenter cette spirale judiciaire en portant plainte contre le maire de Glomel pour dénonciation calomnieuse. Mais j'ai beaucoup plus intéressant à vivre.

Jean Kergrist

Penvern Vras, 22110 Glomel, le 1<sup>er</sup> août 2011  
tel 06 81 87 59 82  
site web : <http://kergrist.pagesperso-orange.fr/>

Site de l'association BAGNE :  
<http://bagne.over-blog.com/>

**Une pétition de solidarité, reproduisant le texte incriminé, attend votre signature.**

**Vous la trouverez, en version Internet, sur le site Cybéracteurs :**

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/presentation.php?id=344&PHPSESSID=ee67c0c167e92f07dbc843fcacef5f60>

---

<sup>1</sup> Cf en particulier :

<http://www.agencebretagnepresse.com/fetch.php?id=20623&searchkey=locarn%20=>  
(Quelques connivences politiques y sont, au passage, révélées : on peut y voir, Mr Glon aux commandes de son Power Point et, en auditeur attentif, le Président de la Région Bretagne.)

<sup>2</sup> Cf en particulier : [http://www.dailymotion.com/video/xjbgdx\\_re-sistance\\_fun](http://www.dailymotion.com/video/xjbgdx_re-sistance_fun)

On peut, sur cette vidéo, réalisée en juin 2010 pour la télé Internet Armorty, apercevoir furtivement une autre usine à poules du même exploitant.